



# *Saint-Charles-de-Bourget*

CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE  
SAINT-CHARLES-DE-BOURGET

## **AVIS PUBLIC**

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, Madame Myrienne Bouchard, Directrice générale et greffière-trésorière de la susdite Municipalité :

### **AVIS D'ADOPTION DU RÈGLEMENT n°411.23**

Lors de la séance ordinaire du 2 avril 2024, le Conseil municipal a adopté le règlement n°411.23 ayant pour objet les ententes relatives à des travaux municipaux.

Donné à Saint-Charles-de-Bourget, ce 2<sup>e</sup> jour du mois d'avril deux-mille-vingt-quatre.

Myrienne Bouchard  
Directrice générale et greffière-trésorière

### **CERTIFICAT DE PUBLICATION**

Je soussignée certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant deux copies aux endroits désignés par le conseil entre 13 h et 17 h le 2 avril 2024.

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce 2<sup>e</sup> jour du mois d'avril deux-mille-vingt-quatre.

Myrienne Bouchard  
Directrice générale et greffière-trésorière